

Image not found or type unknown



Payer une dette d'objet que l'entreprise a récupéré

Par **aurelia mazet**, le **15/04/2010** à **16:01**

Bonjour ,

Je suis condamné à rembourser des objets que l'entreprise à déjà récupéré à mon domicile, mais prétexte ne plus pouvoir les vendre car je les ai utilisé (tv, jeux ect ...).
Il y en a pour plus de 7000 euros, je veux bien rembourser mais je veux pas payer des objets que je possède pas, comment faire ?

Merci